

## SEA CADET INSIGNA

## INSIGNES DES CADETS DE LA MARINE

### AUTHORITY

1. The wearing of any type of insignia is a uniform matter governed by these instructions and other related CATOs.

### AUTORITÉ

1. Tous les types d'insignes qui font partie de l'uniforme doivent être portés conformément aux présentes instructions et aux autres OAIC en lien avec ce sujet.

### INSIGNA CLASSIFICATION

2. **Insigna Type.** Insigna types are as follows:

- a. sewn;
- b. pinned; and
- c. slip-ons.

3. **Insigna classification.** Insigna are classified as follows:

- a. Identification (Appendix 1);
- b. Rank (Appendix 2);
- c. Qualification (Appendix 3);
- d. Appointment (Appendix 4);
- e. Proficiency (Appendix 5);
- f. Participation/Competition (Appendix 6); and
- g. Commemoration (Appendix 7).

### CLASSIFICATION DES INSIGNES

2. **Types d'insignes.** Les types d'insignes sont les suivants :

- a. cousus;
- b. épinglés; et
- c. pattes d'épaules amovibles.

3. **Catégories d'insignes.** Les insignes entrent dans les catégories suivantes :

- a. d'identité (appendice 1);
- b. de grade (appendice 2);
- c. de qualification (appendice 3);
- d. de fonction (appendice 4);
- e. de compétence (appendice 5);
- f. de participation et de compétition (appendice 6); et
- g. de commémoration (appendice 7).

#### LIMITATION AND LOCATION OF INSIGNIA

4. **Sewn Insignia.** For the sewn insignia, cadets may wear:

- a. up to one rank insignia on the left arm;
- b. a combination of two qualification insignia on the right arm;
- c. up to a combination of six proficiency insignia on the right arm;
- d. up to a combination of four participation/competition or appointment insignia on the left arm. Only one appointment insignia can be worn;
- e. one corps badge above the right pocket;
- f. one shoulder insignia on each arm; and
- g. one corps title insignia on each arm.

5. **Pinned Insignia.** For the pinned insignia, cadets may wear up to:

- a. two commemoration insignia on the pocket flap; and
- b. a combination of up to three of the participation / competition insignia on the left pocket.

#### RESTRICTIONS SUR LE PORT ET EMPLACEMENT DES INSIGNES

4. **Insignes cousus.** Pour les insignes cousus, les cadets peuvent porter :

- a. jusqu'à un insigne de grade sur la manche gauche;
- b. une combinaison de deux des insignes de qualification sur la manche droite;
- c. jusqu'à un ensemble de six insignes de compétence sur la manche droite;
- d. jusqu'à un ensemble de quatre insignes de participation, de compétition ou de fonction sur la manche gauche. Un seul insigne de fonction peut être porté;
- e. un insigne de corps au dessus de la poche gauche;
- f. un insigne d'épaule sur chaque manche; et
- g. un insigne de nom du corps sur chaque manche;

5. **Insignes épinglés.** Pour les insignes épinglés, les cadets peuvent porter jusqu'à :

- a. deux insignes de commémoration sur le rabat de la poche; et
- b. jusqu'à un ensemble de trois insignes de participation ou de compétition sur la poche gauche.

### ORDER OF PRECEDENCE OF INSIGNIA

6. Unless stated differently, sewn on insignia has no order of precedence.

7. Participation and competition pins have the following order of precedence from top to bottom:

- a. Regatta;
- b. Marksmanship; and
- c. Biathlon.

### MISCELLANEOUS

8. **Insignia Earned in Other Cadet Environments.** Insignia earned in Army or Air Cadet Organizations (excluding Navy League Cadets) may be worn by Sea Cadets as follows:

- a. all medals, ribbons and awards from Air or Army Cadets may be worn on the Sea Cadet Uniform;
- b. equivalent rank insignia may be worn as described in this CATO;
- c. wing (Army or Air) insignia may be worn above the left breast pocket; and
- d. qualification, proficiency, participation/competition (sewn or pinned), may be replaced by the Sea Cadet equivalent and worn in accordance with these instructions.

### ORDRE DE PRÉSÉANCE DES INSIGNES

6. À moins d'indication contraire, les insignes cousus n'ont pas d'ordre de préséance;

7. Les épinglettes de participation et de compétition suivent de haut en bas l'ordre de préséance suivant :

- a. régates;
- b. tir; et
- c. biathlon.

### DIVERS

8. **Insignes obtenus auprès d'autres organisations de cadets.** Les cadets de la Marine peuvent porter les insignes décernés par d'autres organisations de cadets (sauf celles des cadets de la Ligue navale) comme suit :

- a. toutes les médailles, tous les rubans et toutes les récompenses des cadets de l'Air et de l'Armée peuvent être portés sur l'uniforme des cadets de la Marine;
- b. le grade équivalent peut être porté conformément à cette OAIC;
- c. les insignes d'ailes (Armée ou Air) peuvent être portés au-dessus de la poche de poitrine gauche; et
- d. les insignes de qualification, compétence, de participation et de compétition (cousus ou épinglés) peuvent être remplacés par l'équivalent chez les cadets de la Marine et portés conformément à cette OAIC.

9. **Sewing of Insignia.** Insignia shall be sewn on the uniform neatly using a thread that blends with the insignia and the uniform. Glue is not to be used to adhere insignia to the uniform.

9. **Façon de coudre les insignes.** Les insignes doivent être cousus avec soin sur l'uniforme en utilisant un fil de couleur qui se fond avec l'insigne et l'uniforme. La colle ne doit pas être utilisée pour faire adhérer un insigne sur l'uniforme.